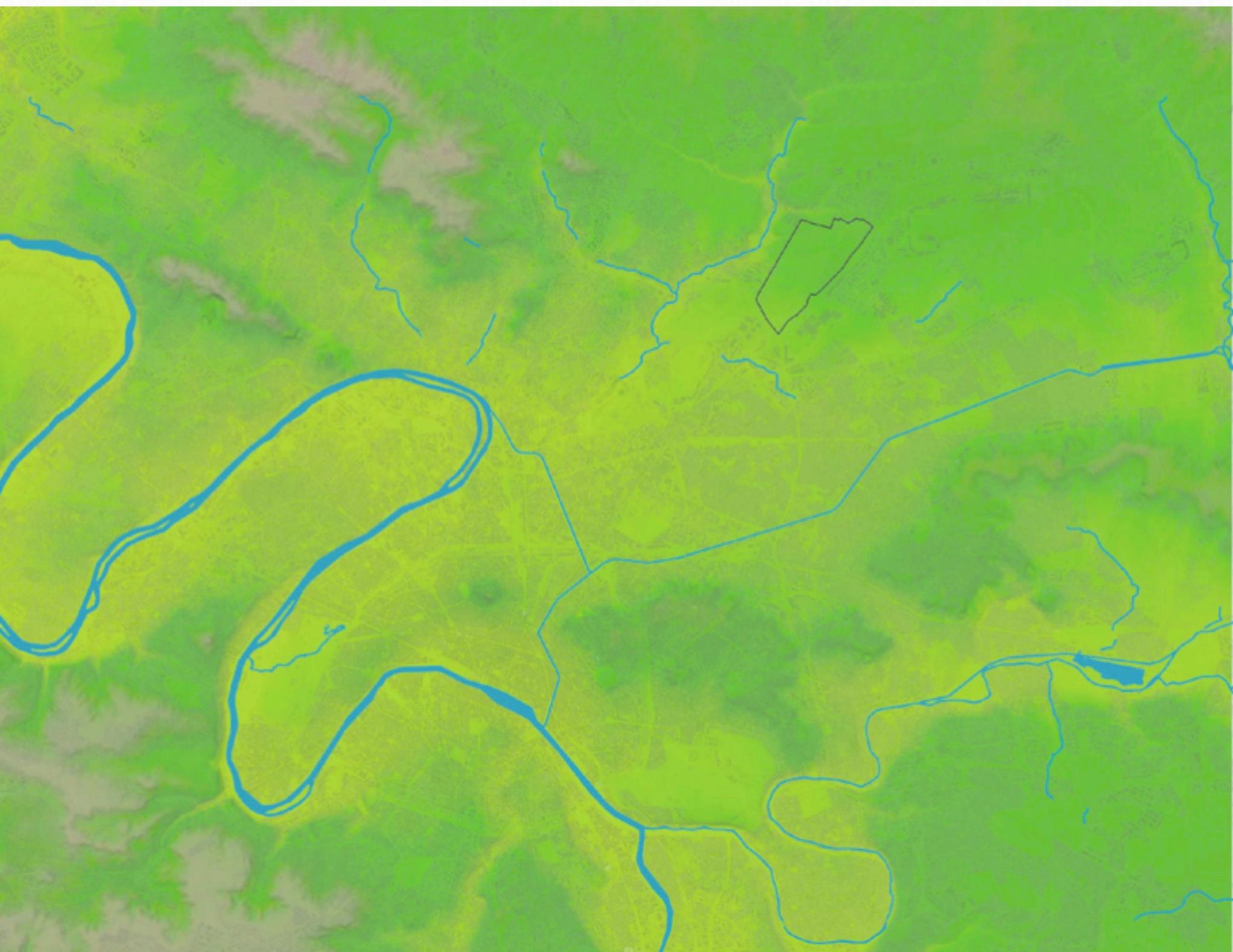


CARMA

Pays de France*



PROPOSITION POUR UN PROJET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

* Le «**Pays de France**» est une région naturelle située dans la région administrative Île-de-France au nord de Paris. C'est essentiellement une plaine limoneuse consacrée à la grande culture céréalière. La «**Plaine de France**» est une région administrative dont la partie méridionale est englobée dans la banlieue nord de Paris et est fortement urbanisée: on y trouve également l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle. Le «**Pays de France**» correspond approximativement à l'est du département du Val-d'Oise, une partie de la Seine-Saint-Denis et la frange nord-ouest de la Seine-et-Marne.

Le groupement CARMA

Le **groupement CARMA** s'est constitué fin 2016 lors de l'appel à projets «Inventons la métropole du Grand Paris», pour proposer sur un site de 15 hectares situé à l'intérieur du Triangle de Gonesse un projet-phare de transition écologique pour l'ensemble du Triangle de Gonesse et les communes environnantes s'inscrivant dans le bassin du Grand Roissy.

Maître d'ouvrage

Terre de Liens Île-de-France / Anne Gellé
www.terredeliens.org
Association oeuvrant pour l'accès au foncier de porteurs de projets agricoles, biologiques et solidaires

Assistant au Maître d'ouvrage

Robert Spizzichino : pilote de projet
Ingénieur-urbaniste

Strategic design

Atelier d'Architecture Autogérée
www.urbantactics.org
Porteur du projet R-URBAN, structure de promotion d'actions de résilience urbaine

Assistants maîtrise d'ouvrage et experts

Cyril de Koning : Montage de projet
Consultant pour le développement d'activités sociales, écologiques et solidaires

Jacqueline Lorthiois : Experte emploi
www.j-lorthiois.fr

Urbaniste socio-économiste, consultante en cabinet-conseil, universitaire et auteure
Mathieu Calame : Consultant montage
Ingénieur agronome, spécialiste du montage de projets complexes

Robert Levesque : Expert agronome
Ingénieur agronome, auteur de « Terre nourricière » et de « Terre et Humanité, la voie de l'Écolocène »

Alice Leroy : Communication et mise en réseau
Consultante en stratégie de communication et mobilisation d'acteurs

Association O2LA : Relations extérieures

Florence Godinho

SoandSau : Réalisations graphiques
www.soandsau.com

Participation citoyenne

Métro Pop'
www.metropop.org

Collaboration et participation

APPUII
appuii.wordpress.com
Alternative pour des projet urbain et à l'international pour des villes coopératives

CARMA

«Coopération pour une ambition Agricole, Rurale et Métropolitaine d'Avenir»

Maîtrise d'oeuvre

fabrique d'architectures innovantes et responsables / Baptiste François
www.fair.archi

Scop d'architecture engagée dans les transitions énergétique, écologique et sociale
Luc Dupont: Architecte, ingénieur agronome
www.lucdupont.wordpress.com

Architecte dplg, auteur d'un projet alternatif sur le secteur du Grand Roissy

Jules Abel : Paysagiste
Paysagiste, auteur d'un travail de recherche sur le Triangle de Gonesse AGRO-CITY
Maxime Lopez : Urbaniste

Conseil d'orientation et d'appui

AMAP

www.amap-idf.org
Réseau régional de partenariats entre des fermes et des groupes de citoyens engagés pour le maintien et le développement d'une agriculture paysanne et de proximité

France Nature Environnement

www.fne.asso.fr
Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement

Fermes d'avenir

www.fermesdavenir.org
Réseau de fermes visant à inscrire l'agriculture dans une perspective de résilience et d'indépendance des énergies fossiles

Les champs des possibles

www.leschampsdespossibles.fr
Accompagnement de projets d'agriculture biologique, de circuits courts, et de création d'activités. Membre du réseau RENATA

Confédération des commerçants de France

www.commerçants-de-france.org
Confédération de 14 organisations professionnelles représentant 100 000 commerces indépendants

Biocoop

www.biocoop.fr
Premier réseau de magasins Bio en France

Sommaire

PRESENTATION DE L'ETUDE

Pourquoi un projet de territoire à partir de CARMA Gonesse?	iii
De CARMA Gonesse à CARMA Pays de France	iv

1. PRESENTATION RESUMEE DE CARMA GONESSE	5
---	----------

2. QUELQUES REFERENCES	7
-------------------------------	----------

3. DEFINITION D'UN TERRITOIRE	
Carte topographique / Unités paysagères	8
Des traditions agricoles très anciennes	9
Carte du territoire CARMA Pays de France	10

4. CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE	
Vers une mobilité graduée	11
Intercommunalités et CDT	12

5. PRINCIPES DIRECTEURS DU PROJET DE TERRITOIRE CARMA PAYS DE FRANCE	13
- Repenser l'intégration de la nature et de l'agriculture dans le développement de la ville	
- S'inspirer des villes polycentriques et favoriser la mixité territoriale	
- Construire la transition agricole vers un cycle alimentaire durable	
- Mettre en pratique la démocratie locale et favoriser les initiatives des habitants	

6. CINQ GRANDS AXES DE PROJET	14
1. Promouvoir un cycle d'économie circulaire à l'échelle du territoire	15
2. Construire sur le territoire une économie locale équilibrée au service des populations	16
3. Améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers du territoire	17
4. Mettre en valeur le patrimoine remarquable existant, agricole et urbain	18
5. Transformer les tissus urbains existants	19

7. CHARTE PROPOSEE POUR CARMA PAYS DE FRANCE	20
Exemples de projets en cours pouvant servir de points d'appui à CARMA	21
Un territoire d'innovation et d'apprentissage	22

8. MISE EN OEUVRE DE CARMA PAYS DE FRANCE	23
--	-----------

Pourquoi un projet de territoire à partir de CARMA Gonesse?

Les promoteurs du projet CARMA savent à quel point tout projet pour le Triangle de Gonesse doit être ancré dans le contexte local, régional et international pour générer des retombées positives. D'où le souhait de mettre en débat des propositions novatrices au-delà même du projet CARMA. Ce qui suit n'est qu'un canevas destiné à une démarche collaborative intéressant des acteurs publics, privés et les populations concernées.

- Au niveau local, on trouve déjà dans les Contrats de développement territoriaux existants (CDT) et dans des activités et initiatives locales les germes d'un grand projet ambitieux de transition écologique.
- Au niveau régional, le SDRIF 2030, qui veut engager la «transition de l'aménagement régional» dans l'esprit des préconisations des Grenelle I et II, prône notamment une

organisation urbaine répondant aux mutations climatiques et énergétiques et des réponses concernant le «défi alimentaire» par des «politiques de maîtrise et de valorisation des espaces agricoles et des filières agroalimentaires».

- Au niveau international en dehors des engagements pris par la France lors de la COP 21, on doit ajouter ceux pris en 2015 par Paris et étendus à la Métropole lors du Pacte de Milan qui plaide pour des systèmes alimentaires territorialisés et durables.

Notre proposition prend en compte strictement l'ensemble de ces perspectives.

Mais rappelons que le projet territorial CARMA Pays de France reste à co-construire à partir des orientations à débattre qui vont être présentées dans cette note.

**Transition écologique :
bye-bye vieux monde
La Gazette des communes (Février 2018)**

De CARMA Gonesse à CARMA Pays de France

Le projet CARMA développé initialement sur le « Triangle de Gonesse » porte des enjeux qui dépassent le sort des 280 ha d'excellentes terres agricoles promis à l'urbanisation au Sud du triangle.

Sans rien retirer de cette nécessité vitale de sauvegarder ces terres, CARMA Gonesse s'est présenté dès son origine comme un projet pilote dont la vocation était de s'étendre et de diffuser de nouveaux principes d'aménagement sur les terres alentour, le plus largement possible.

C'est le seul moyen de répondre aux terribles enjeux climatiques auxquels nous sommes confrontés, à l'échelle de l'agglomération parisienne, et plus généralement à l'échelle de notre pays ou de notre planète. Pour la plupart, ces enjeux sont maintenant connus et bien identifiés : ils sont de nature écologique, et concernent le réchauffement climatique, la destruction des espaces agricoles et forestiers, l'épuisement des ressources fossiles, l'appauvrissement inquiétant de la biodiversité. De plus, leur impact est inégalitaire et ce sont les plus fragiles qui en sont les principaux touchés.

S'il est encore temps de réagir et de modifier totalement notre manière d'aménager l'espace, il faut effectuer cette transition d'urgence. Le projet du « Grand Paris » doit être l'occasion de repenser en priorité l'aménagement de l'espace de la métropole.

Avant même de se préoccuper de la définition de nouveaux territoires de développement économique ou d'habitat, il faut gérer de vastes territoires de nature et d'agriculture qui :

- préserveront les espaces naturels, agricoles et forestiers pour lutter contre le réchauffement climatique ;
- nourriront une population dont le sort dépend aujourd'hui d'approvisionnements lointains ;

- offriront aux habitants des espaces de loisirs à proximité de leurs lieux d'habitation et d'activité, et ainsi limiteront les déplacements pendulaires.

CARMA Pays de France veut promouvoir dans un territoire stratégique au Nord de la métropole un processus de transition écologique qui puisse s'articuler sur un vaste espace préservé de nature et de culture.

Les limites que nous définirons dans ce document sont soumises au débat et pourront être modifiées. Leur intention est de porter le débat à l'échelle de la Région Ile de France, avant même que de nouveaux territoires soient urbanisés et des terres agricoles artificialisées. Il s'agit pour nous d'un enjeu prioritaire.

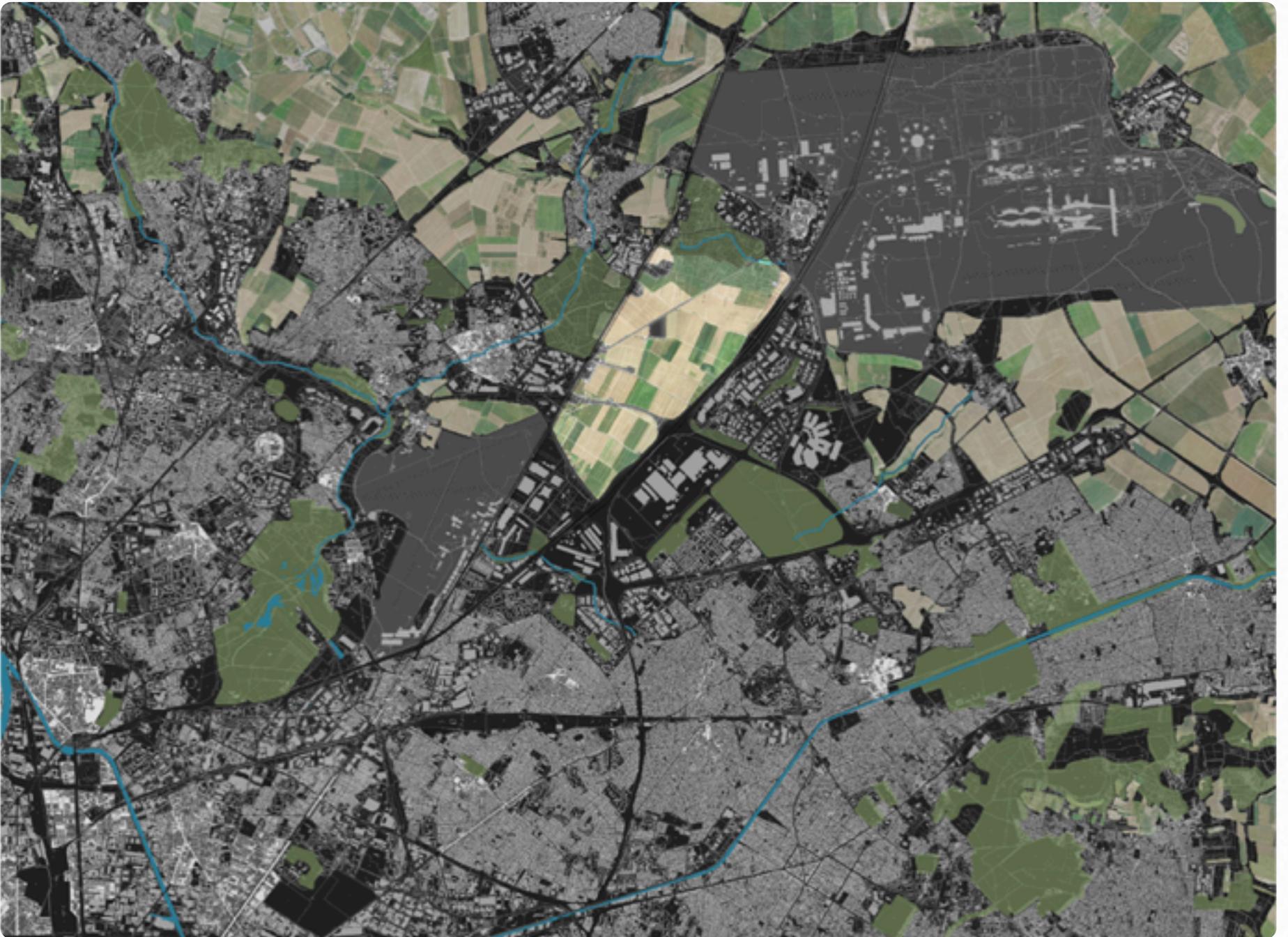
Notre première hypothèse est de définir un territoire cohérent dans ses données morphologiques et paysagères, proche des problématiques des terres de Gonesse. Nous savons bien que ce territoire ne nourrira pas l'Ile de France mais il affirme la volonté de mettre en place un cycle alimentaire durable connecté à celui d'autres régions proches. Il pourra s'étendre plus largement au Nord, vers la Picardie, et sera complété par des projets similaires sur les autres périphéries de la ville, s'appuyant par exemple sur les initiatives de la Plaine de Versailles, du « triangle vert » de Marcoussis, de la plaine de Montesson, etc.

L'ambition portée par CARMA Pays de France s'est développée dans d'autres villes, en Europe et dans le monde; nous en donnerons ci-après quelques exemples qui ont nourri notre projet.



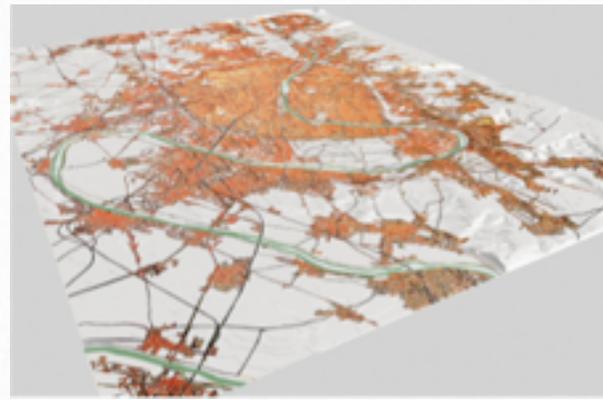
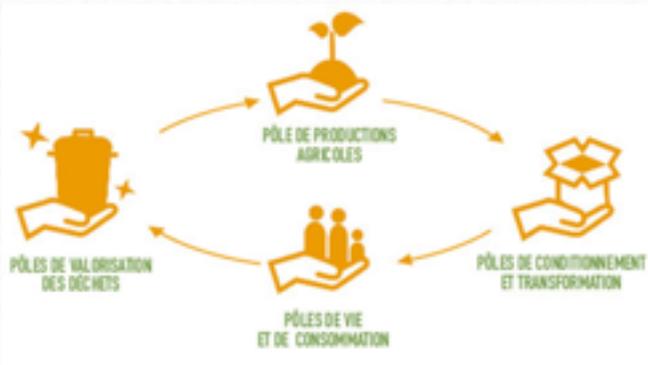
1

Présentation résumée de CARMA Gonesse



Le projet CARMA trouve son origine dans la défense des terres extrêmement fertiles du Triangle de Gonesse, convoitées par des projets d'urbanisation inutiles, très coûteux et destructeurs de l'environnement. Il propose un modèle de développement différent, afin de répondre à deux questions majeures, aujourd'hui prégnantes:

1. Reconnaître que nous dépendons d'un climat fragile, de ressources naturelles limitées, et que notre survie est menacée . Au moment où se développe et se construit le « Grand Paris », le projet CARMA propose de nouveaux fondements qui rendront la ville effectivement durable.



le Grand Paris en 1906, il y a un siècle... (image Luc Dupont-2001)

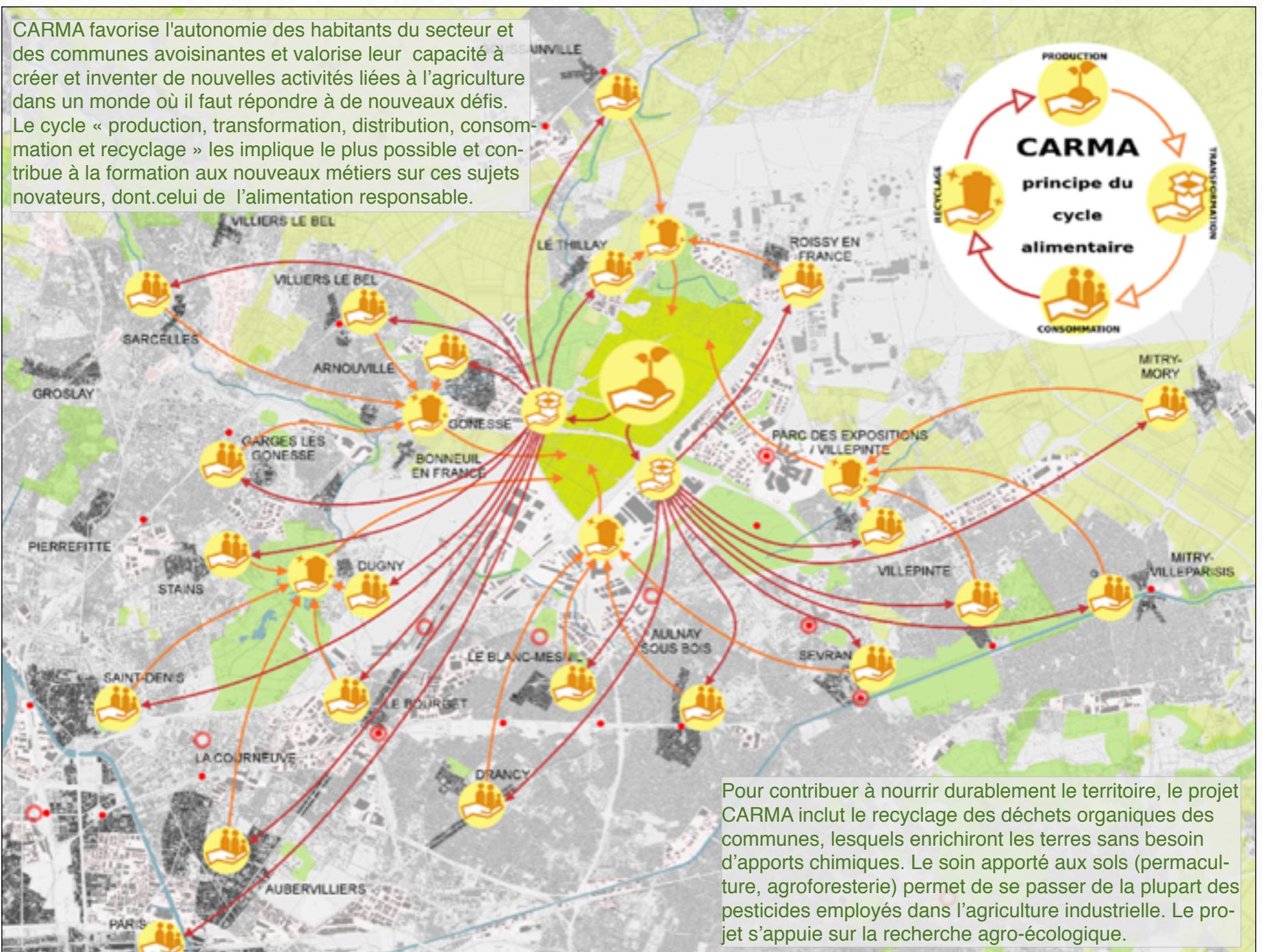
2. Participer à redonner au Grand Paris une certaine autonomie alimentaire que la ville a dramatiquement perdue depuis le 19e siècle, en développant une ceinture alimentaire autour d'elle, basée sur les principes de l'agriculture biologique et construite autour d'un cycle alimentaire sain et durable; les consommateurs locaux attendent que les cantines et les commerces soient fournies en produits biologiques.

CARMA vise à créer un projet productif d'avenir pour les habitants de l'Île de France et à rétablir un équilibre entre les espaces non bâtis, naturels ou agricoles, proches des habitants, et les espaces bâtis, denses et pluri-fonctionnels, mêlant habitats, entreprises de transformation (alimentaire et

matériaux «bio-sourcés»), établissements d'enseignements, commerces et activités de loisirs-nature de proximité (pour limiter les déplacements, dont ceux des week-ends pour la détente).

L'implantation originelle du projet CARMA sur le Triangle de Gonesse est essentielle et symbolique. Elle désigne l'urgence d'une prise de conscience collective : celle de l'étouffement d'une ville, de la faillite des modèles de développement urbains qui ont été suivis depuis des décennies, de la gabe progressive des meilleurs espaces nourriciers, comme les terres fertiles alluvionnaires qui formaient la ceinture maraîchère au 19e siècle.

CARMA favorise l'autonomie des habitants du secteur et des communes avoisinantes et valorise leur capacité à créer et inventer de nouvelles activités liées à l'agriculture dans un monde où il faut répondre à de nouveaux défis. Le cycle « production, transformation, distribution, consommation et recyclage » les implique le plus possible et contribue à la formation aux nouveaux métiers sur ces sujets novateurs, dont celui de l'alimentation responsable.



Pour contribuer à nourrir durablement le territoire, le projet CARMA inclut le recyclage des déchets organiques des communes, lesquels enrichiront les terres sans besoin d'apports chimiques. Le soin apporté aux sols (permaculture, agroforesterie) permet de se passer de la plupart des pesticides employés dans l'agriculture industrielle. Le projet s'appuie sur la recherche agro-écologique.

Schéma du cycle alimentaire durable appliqué au territoire du Grand Roissy,

2

Quelques références

La prise de conscience des enjeux climatiques et alimentaires, fondamentaux et stratégiques, a été développée dans des villes de plus en plus nombreuses, en Europe et dans le Monde, depuis une trentaine d'années.

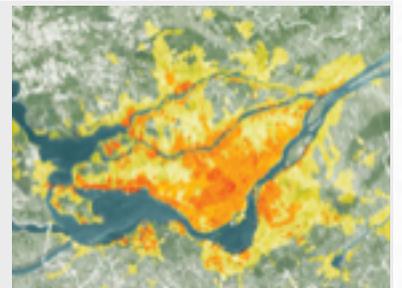
La construction d'un projet comme CARMA à l'échelle du Grand Paris peut et doit s'appuyer sur ces exemples et les expérimentations qu'ils ont faites, soit en matière de parcs agricoles péri-urbains, soit en matière d'aménagements mêlant le rural et l'urbain.

D'ores et déjà le groupement CARMA est en contact avec les projets du « Triangle vert de Marcoussis », de la « Plaine de Montesson » et de la « Plaine de Versailles » pour penser une ceinture alimentaire à l'échelle de l'Île de France, sur toute la périphérie de la ville.

Le projet CARMA inclut aussi la question de l'urbanité, la transformation d'une banlieue comprenant beaucoup d'espaces délaissés. Il s'agit de contribuer à repenser un modèle d'urbanisation périphérique, qui conjugue les attraits de la vie collective et son intégration à la nature.

Montréal

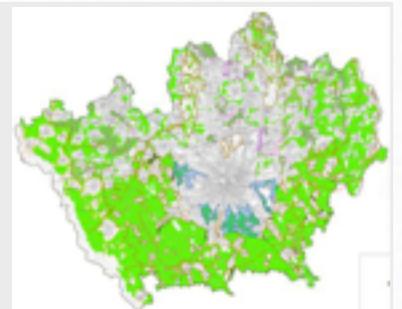
La ville de Montréal est confrontée à une urbanisation massive entre 1961 et 2006. Le «Système alimentaire montréalais » mis en place est un réseau de collaboration territorial qui intègre la production, la transformation, la distribution, la consommation de produits alimentaires et la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité.



Milan

Le Parc agricole du Sud-Milan se déploie sur une superficie protégée de 46.300 ha et regroupe une soixantaine de communes.

Le projet « Nutrire Milano » (« Nourrir Milan ») vise à transformer ce territoire en modèle d'agriculture durable.



Genève

Economie circulaire et alimentation de proximité sur le Canton de Genève (l'économie circulaire a été inscrite dans la Constitution)



Barcelone

Le « parc agraire del Baix » représente 2700 ha classés « agricoles ». Désormais l'agriculture péri-urbaine est emblématique de la Catalogne.

L'agro-tourisme s'y développe à travers des treks de loisirs, ainsi que par des ateliers de cuisine et de dégustation et des sessions éducatives avec le public scolaire.



3

Définition d'un territoire

Carte topographique (Géoportail)

En vert-jaune, les vallées de la Seine, de la Marne et de l'Oise, ainsi que quelques affluents... La couleur se rehausse vers le vert plus soutenu sur les plateaux; les hauteurs les plus prononcées sont représentées en brun.

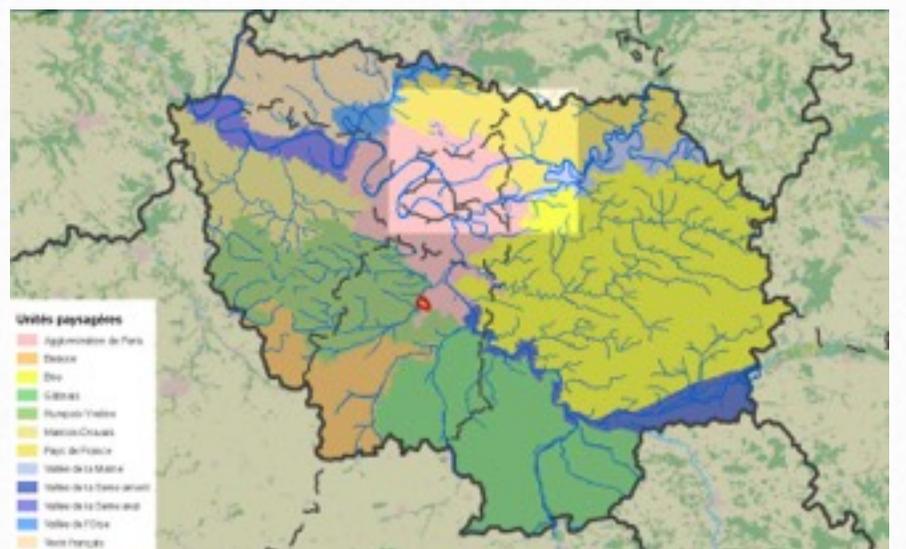
Le triangle de Gonesse dont le contour est dessiné se situe au sud du plateau du «Pays de France», incliné en pente douce vers le Sud, et abritant une riche nappe phréatique qui alimente en eau les communes situées au Sud: le Blanc Mesnil, Aulnay sous bois, etc.



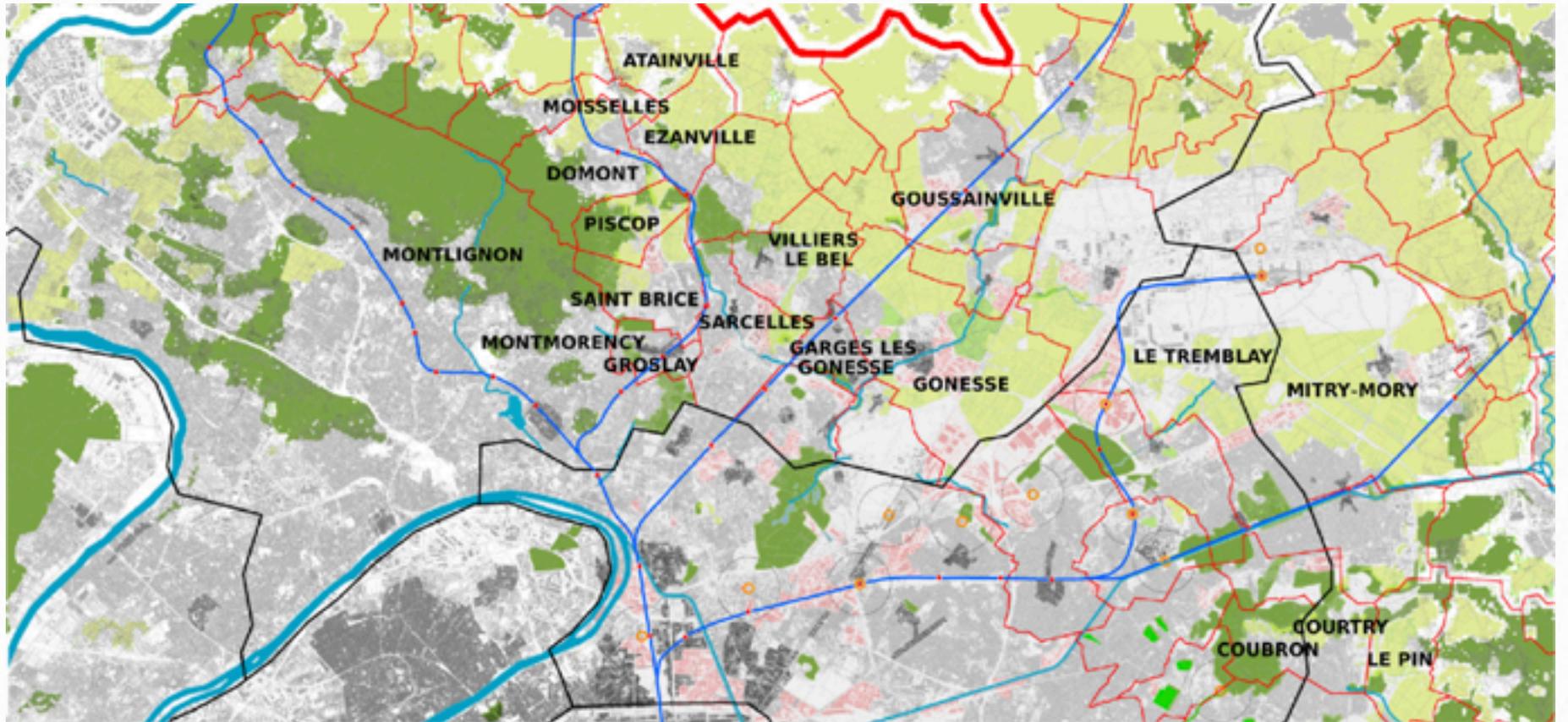
Unités paysagères

La carte de l'IAU-IDF ci-contre indique les grandes «**unités paysagères**» de l'Île de France (appelées ailleurs «Pays»), qu'elle définit «...comme les unités élémentaires du découpage d'un territoire au regard de sa géomorphologie, des éléments naturels ou construits qu'elle porte, des activités qui s'y déroulent et des relations qui s'y instaurent. Ce qui est recherché ici est non seulement des unités mais aussi des entités, c'est-à-dire des unités dotées d'une identité. Une unité paysagère tire son identité de ses paysages, au sens le plus large du terme».

Le triangle de Gonesse appartient au «Pays de France» (maron clair).



Des traditions agricoles très anciennes



Gonesse: blé, meunerie, pain...

Groslay: vignes + maraichage, puis arboriculture (poiriers, pommiers...). Groslay abrite encore 5 exploitants agricoles (arboriculteurs) qui cultivent plus au Nord: Saint Brice, Ezanville, Moisselles, Attainville...

Sarcelles: vignes et arbres fruitiers (18ème, 19ème siècle... phylloxéra en 1879), légumes (années 1930) = petits pois, choux fleurs... Récolte de légumes envoyée vers les halles de Paris par wagons...

Villiers le Bel: premier fournisseur de salades de Paris en 1820...

Saint Brice sous forêt: terres maraîchères (jusque 1930), puis arboriculture (poiriers) + activité maraîchère : choux-fleurs, petits pois, fraises. Le chemin de fer va révolutionner la vie du village : les Parisiens viennent de plus en plus nombreux passer le dimanche à la campagne et les cultivateurs ont de nouvelles possibilités pour expédier leurs fruits et légumes. En 1907, la seule gare de Sarcelles-Saint-Brice expédie 140 wagons de poireaux par mois dans les centres du Nord (Lille, Roubaix, Valenciennes, Cambrai...)

Goussainville: en 1870, les Prussiens détruisent une distillerie... En 1905 ouverture d'une sucrerie (Beghin Say) qui durera 80 ans... Anciennes cressonnières (et cultures maraîchères) grâce aux eaux du Croult.

Domont: bucherons et paysans depuis le Moyen-Age... 1877, plantation de vergers (« Domont-les-poires »)

Montmorency: vignes au Moyen-Age, vignes+fruitiers+céréales au 16ème siècle (2 moulins à vent), 17ème... fameuses cerises (cf. Madame de Sévigné),

Montlignon: pépiniériste au 18ème siècle (les derniers pépiniéristes cessent leur activité en 1990), vergers au pied de la forêt

Bessancourt: moulin à vent, fours à pain et pressoirs au Moyen-Age, 132 hectares de vignobles au 18ème siècle.

Coubron: cultures, vigne (actuelle)

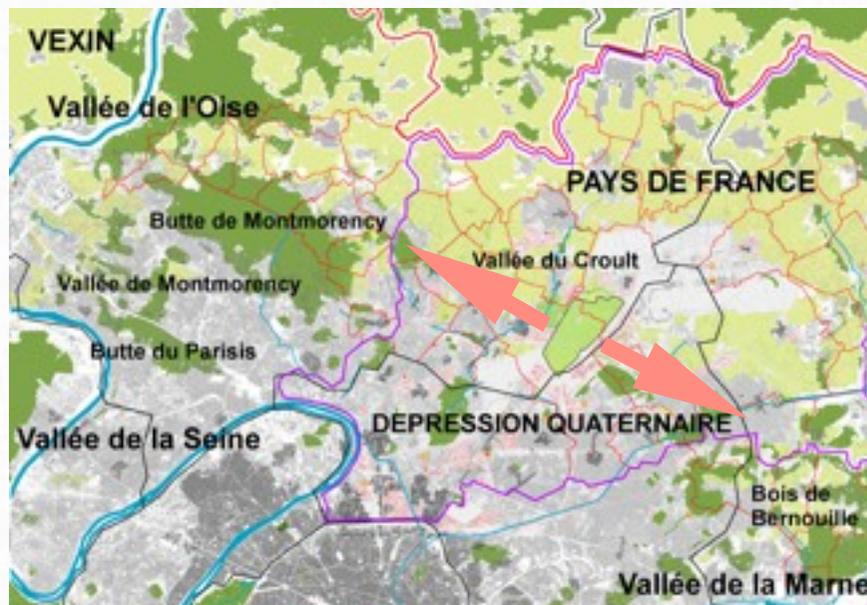
Courtry: cultures, maraichage (actuellement)

Synthèse des observations

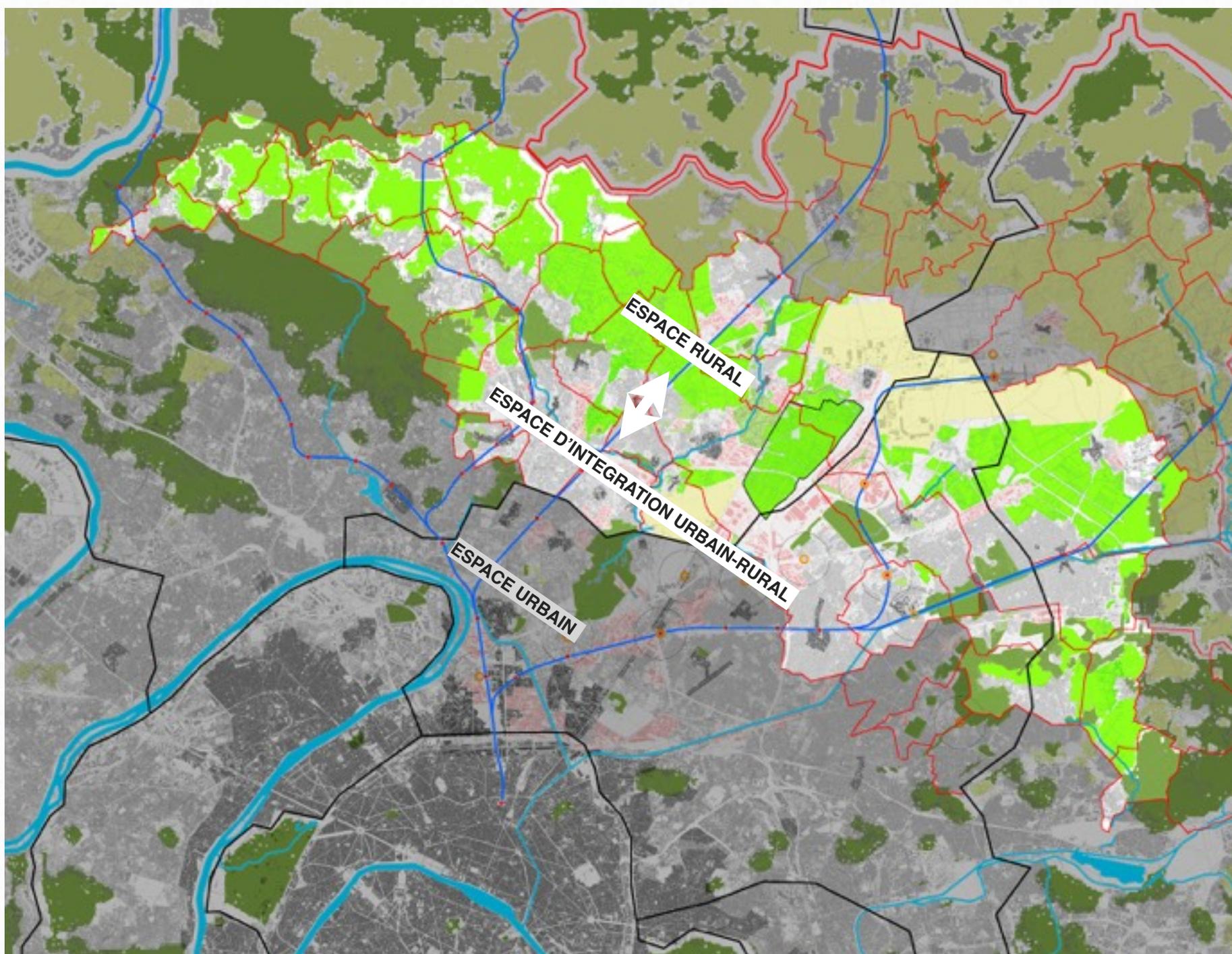
Aux franges de l'agglomération parisienne, à cheval sur les territoires déjà construits et sur les riches terres agricoles du « Pays de France », quel périmètre définir pour le projet de territoire de CARMA Pays de France?

Nous avons dessiné en rouge les limites des communes les plus directement concernées, sans que ces limites ne soient exhaustives ou exclusives.

Les communes, les communautés de communes ou d'agglomération (voir pages suivantes), devront être parties prenantes du « projet de territoire », qui porte le **projet de développement à l'échelle du Grand Paris**.



Carte du territoire de CARMA Pays de France

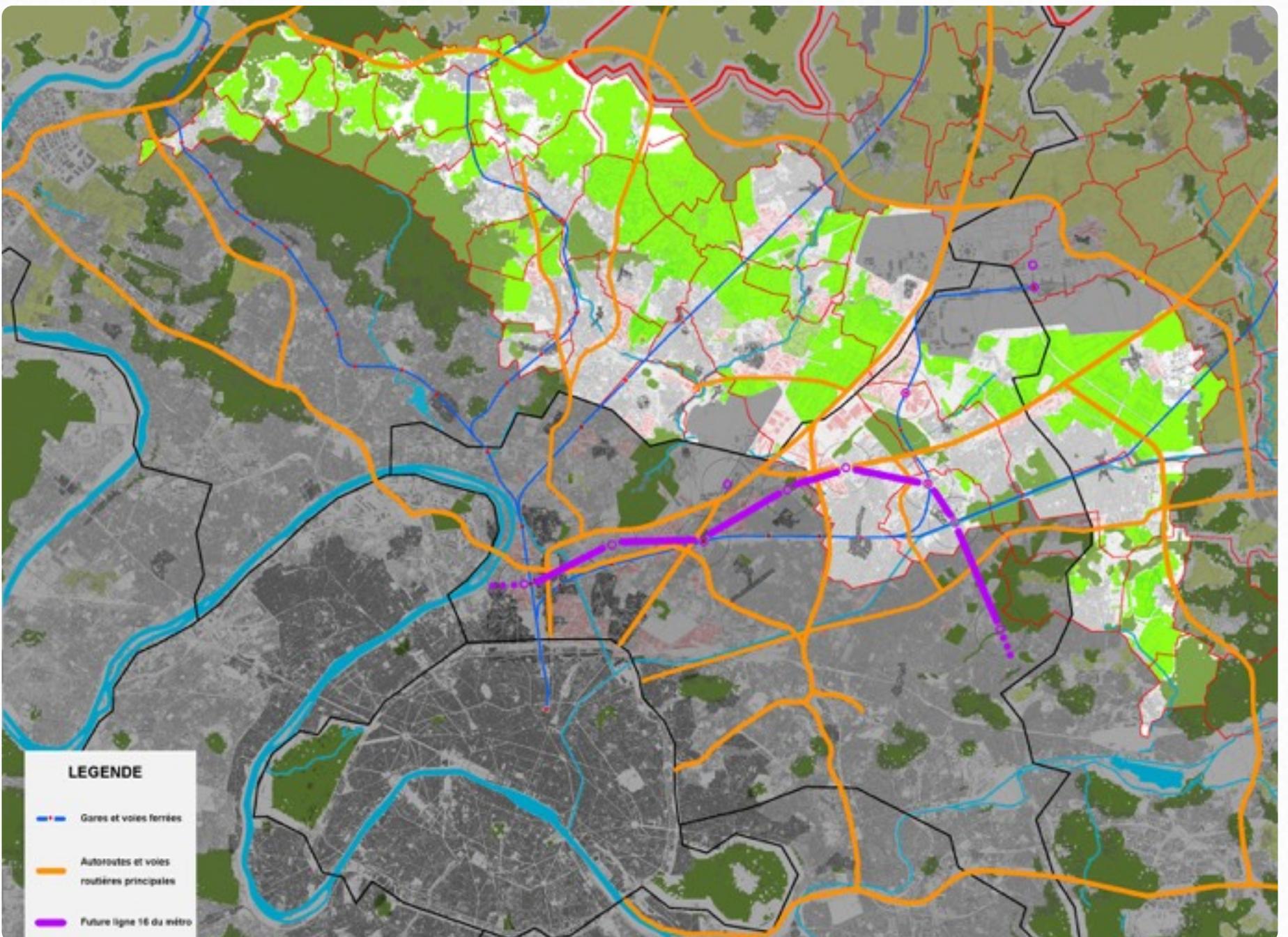


LE TERRITOIRE DE CARMA PAYS DE FRANCE AINSI DEFINI CONCERNE L'ESPACE RURAL ET LA FRANGE URBAIN QUI LE BORDE

4

Caractéristiques du territoire

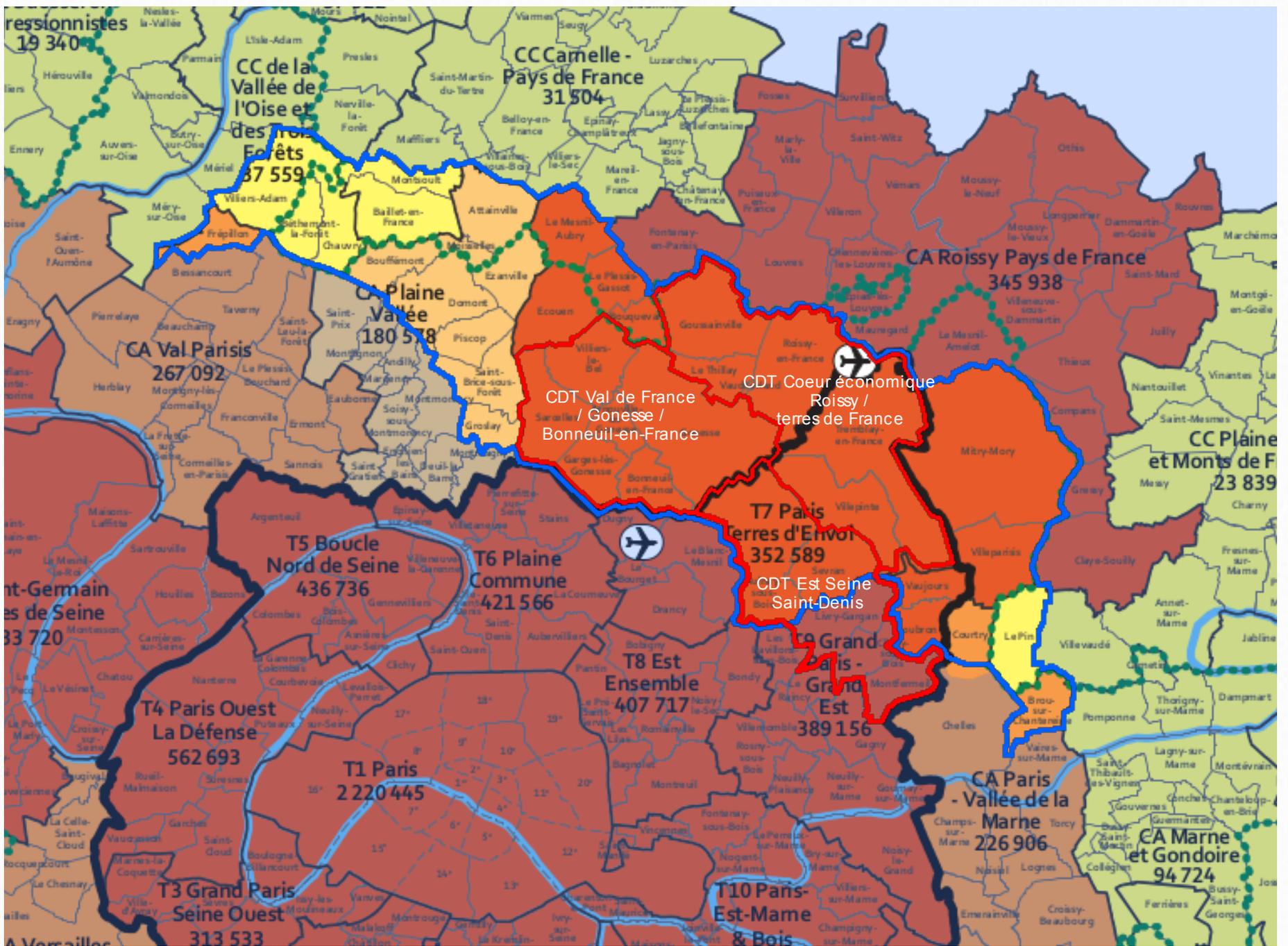
Vers une « mobilité graduée »



Si le territoire est relativement bien desservi par les grandes infrastructures (carte ci-dessus) , en particulier vers la zone agglomérée, il souffre de difficultés de relations transversales tant au niveau du territoire que de la région. De plus, la tranchée de l'A1 constitue une coupure qui nuit à la cohésion territoriale.

Il est important de prendre en compte les besoins réels de mobilité des divers types de populations depuis le quartier jusqu'aux grands pôles d'emploi en passant par le territoire. Une telle analyse en vue de ce qu'on appelle une « mobilité graduée » mérite d'être entreprise. Elle est cruciale pour la qualité de vie.

Intercommunalités et CDT



Le « territoire » de CARMA (en bleu) est transversal. Il recoupe plusieurs communautés d'agglomérations ou de communes, et recouvre au moins trois CDT. Sur son périmètre, il ne se substitue pas aux communes, mais définit une charte sur des principes de base essentiels, respectés par tous, et porteurs d'un projet commun et d'une nouvelle identité.

5

Principes directeurs du projet de territoire CARMA Pays de France

Repenser l'intégration de la nature et de l'agriculture dans le développement de la ville

Le développement de l'agriculture vivrière a de tous temps accompagné et permis le développement des centres urbains en nourrissant leurs habitants. Les modèles urbains que nous avons adoptés séparent les fonctions d'habitat et de travail des fonctions de production agricole. Nous devons tourner à nouveau notre regard vers les franges de la ville et reconstituer les espaces vivriers disparus au 20^e siècle. La ville n'est pas seulement centripète; elle fonctionne aussi de manière centrifuge, dans des aller-retours entre son centre et sa périphérie proche.

S'inspirer des villes polycentriques et favoriser la mixité territoriale

Le Grand Paris a atteint une taille critique pour une ville développée autour d'un centre presque unique, le "Paris intra-muros". Agrégées autour d'un centre devenu lointain, les banlieues périphériques manquent de centres administratifs et d'emplois principaux, d'espaces culturels ou de formation « décentralisés », ce qui serait l'ambition du métro du Grand Paris. A titre d'exemple, la ville de Tokyo est construite sur un « anneau » de centres urbains desservis par la ligne de train circulaire « Yamanote ».

Ce redéploiement des activités doit s'accompagner, comme l'ont fait d'autres grandes villes (Berlin, Londres, Copenhague...) de la préservation de grands espaces de nature et d'agriculture de proximité. Pour sortir du tropisme « parisien », jusque dans la répartition des fonctions, les tissus urbains (pavillonnaires et grands ensembles) doivent s'hybrider et accueillir des bâtiments de commerces, d'emplois et de services. La mixité des fonctions doit devenir « locale ».

Construire la transition agricole vers un cycle alimentaire durable

L'ambition de CARMA, au delà de la sauvegarde des terres agricoles, est de mettre en oeuvre la transition des pratiques agricoles pour sortir de l'agriculture industrielle, énergivore et polluante. Cette transition, progressive, vise à produire des aliments sains, rétablir la biodiversité des milieux naturels, améliorer les paysages, offrir des espaces de promenades et supprimer les pollutions (nutritives et olfactives) dont sont victimes les habitants.

Le propre d'une ville est aussi de produire de nombreux déchets. Les déchets organiques seront recyclés spécifiquement pour maintenir et améliorer la fertilité des terres agricoles.

Mettre en pratique la démocratie locale et favoriser les initiatives des habitants

Le développement des moyens d'information et d'échange, grâce à internet notamment, favorise l'émancipation des habitants et leur intérêt pour des projets collectifs et locaux. Les initiatives se développent, le travail collaboratif aussi, parfois les monnaies locales. CARMA souhaite accompagner ce mouvement et donner aux habitants les possibilités de formation à de nouveaux métiers riches de sens, mettre à leur disposition des lieux d'expérimentation (locaux, terrains), supprimer les contraintes administratives qui empêchent ou interdisent les actions positives (dont la mixité des usages vue dans le principe 2).

La nouvelle dynamique d'un territoire ne peut venir, positivement, que de ceux qui y habitent.

Ces principes pourront se décliner autour de 5 axes

6

Cinq grands axes de projet

1. Promouvoir un cycle d'économie circulaire à l'échelle du territoire

Engager des évolutions des productions et paysages agricoles. Créer un pôle d'alimentation durable accessible à l'échelle de la région. Travailler sur la production, la logistique et la commercialisation des produits agro-alimentaires bio dans le cadre d'une économie de proximité.

2. Construire sur le territoire une économie locale équilibrée au service des populations

autour de l'agro-écologie et des relations urbain-rural, depuis les emplois à faible niveau de qualification jusqu'à des métiers très qualifiés et liés à l'ingénierie, la recherche et à l'éducation pour tous niveaux. Une idée majeure est de créer des synergies, des lieux d'expérimentations visibles, accueillants et accessibles à tous.

3. Améliorer la qualité de vie des habitants

et des usagers du territoire (mobilités, services publics équitables, éducation, santé, accès aux services). Traitement paysager des grandes infrastructures routières. Création de liens transversaux Est-Ouest (et non seulement radiaux).

4. Mettre en valeur le patrimoine remarquable existant, agricole et urbain

pour qu'il caractérise le territoire. Rénovation, transformation, reconversion des bâtiments patrimoniaux. Relier les projets en cours ou potentiels en créant des parcours culturels ou touristiques, réhabiliter les cours d'eau; sentiers de la biodiversité...

5. Transformer les tissus urbains existants

(centre-bourgs, quartiers d'habitat social, zones pavillonnaires, zones d'activités et de commerce) en vue d'une transition écologique. Mise en valeur des relations urbain-rural. Promotion des initiatives locales et individuelles, renforcement d'un tissu artisanal lié aux métiers de la construction et de la rénovation.

1. Promouvoir un cycle d'économie circulaire à l'échelle du territoire

1. Engager des évolutions de modes de productions agricoles et des paysages

- Reconstitution de la biodiversité

Réfection et entretien des talus, plantation de haies et d'arbres d'alignement, entretien des espaces de rétention d'eau pluviale.

- Développement de l'agroforesterie

Augmentation de la productivité agricole, protection contre les parasites, amélioration des paysages, fonction touristique, production de bois.

- Diversification des cultures + élevage animal

Limitation des aléas climatiques, complémentarité des plantes, entretien du sol, amendement des terres.

- Développement du maraichage

Fonction nourricière pour la ville, emplois

- Evolution vers la permaculture

Vers des pratiques écologiques sans engrais et pesticides, diversification des productions, rendements accrus, connaissance des milieux végétaux et animaux et de leurs interactions.

2. Augmenter la matière organique des sols et organiser le recyclage

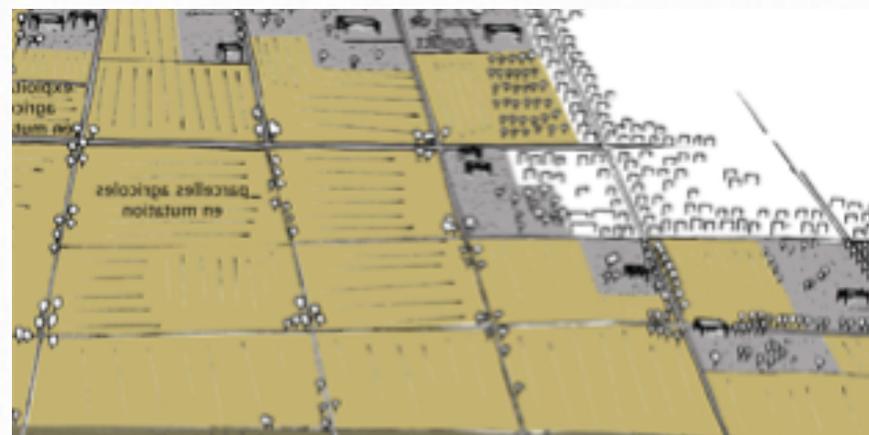
3. Créer un système d'alimentation territorial durable (SALT) comportant une dimension sociale affirmée (Cantines scolaires, banques alimentaires, EPHAD, etc.)

4. Travailler sur la logistique, le conditionnement et la commercialisation des produits agro-alimentaires dans le cadre d'une économie de proximité.

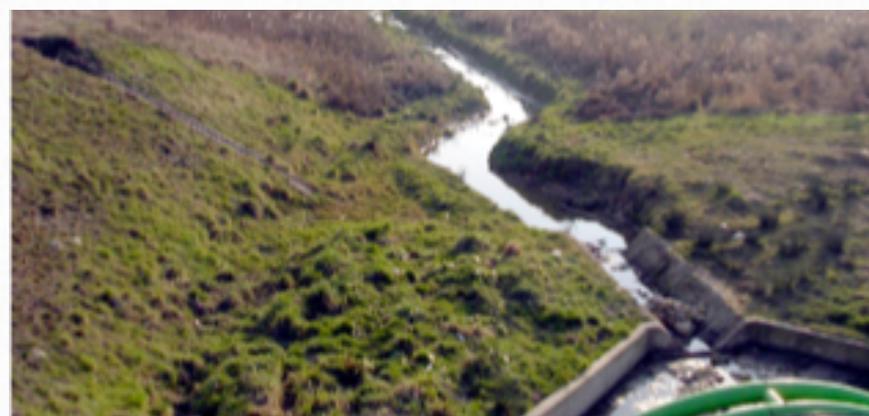
5. Organiser un réseau de fermes urbaines avec les modèles économiques diversifiés et des fonctions pédagogiques.



Production-transformation / Distribution / Recyclage: un cycle alimentaire durable à l'échelle du territoire et de l'Île de France



En lisière de ville, vers des parcs d'habitations agri-urbains. L'espace agricole dessine la ville et la pénètre. (source ENSP Versailles)



Bassin d'orage unité naturelle au fond du vallon Goussainville (source ENSP Versailles)



Jardin communautaire situé sur des terres agricoles à proximité du périmètre d'urbanisation / Montréal / source: Vivre en ville

2. Construire sur le territoire une économie locale équilibrée au service des populations

Actuellement, le territoire (*Grand Roissy*) est **tirillé entre deux forces économiques contradictoires** :

- au Nord, **des forces centripètes** qui concentrent sur le «cœur de pôle de Roissy» 150.000 emplois en 2014, avec des activités de type métropolitain ultra-spécialisées (transport-logistique, commerce de gros et gestion), recherchant une main-d'œuvre positionnée sur un faible éventail de métiers (Roissy: 200, sur 10 000 répertoriés) et engendrant une vaste aire de recrutement à l'échelle régionale, voire inter-régionale. **L'impact local du pôle de Roissy est très faible**; en 2013, sur 80 000 postes, il emploie 14 400 actifs du Grand Roissy, soit 6,5% des 222.000 travailleurs du territoire.
- au Sud, une « aire directe » de 15 communes, 445.000 habitants, 166 000 actifs occupés et 39 000 chômeurs subit **des forces centrifuges**. Avec la crise industrielle, la ville principale, Aulnay-sous-Bois (82 000 habitants) n'est plus en mesure de structurer le bassin d'emploi. Les travailleurs de plusieurs communes très déficitaires (moins d'un poste pour 2 actifs) affrontent la « galère des transports » pour exercer leur activité dans les quartiers d'affaires parisiens et de proche couronne. Il s'agit d'une double peine : l'importance des déplacements journaliers empêche un développement suffisant d'emplois « résidentiels » : services de proximité, administration publique, sanitaire et social, éducation-formation, petit commerce et artisanat.

Un enjeu essentiel est de rapprocher le travail et l'habitat pour reconstituer une économie locale.

Les nouvelles activités liées aux processus de transition écologique, économie circulaire, agro-écologie permettront d'élargir notablement la gamme des métiers et d'offrir des emplois recrutant en majorité localement, avec des niveaux de qualification diversifiés et consolidant les professions des villes comme commerçants, professionnels de santé, paysagistes, artisans... De plus les activités de la filière agricole, non «délocalisables», sont génératrices d'emplois dans les centres-villes : restauration, industrie agroalimentaire, commerce de détail et logistique de proximité, cantines scolaires et d'entreprises, etc...

D'autres pistes relèvent de cette stratégie de développement économique local, par exemple :

- l'extension des principes de l'économie circulaire et de l'économie industrielle aux entreprises des zones d'activités existantes et projetées (cf. premières études effectuées sur ce thème) ;
- la recherche d'un meilleur mix énergétique (potentiel de recyclage des déchets organiques)



Métiers de la production nombreux et diversifiés: agriculture, élevage, pépinières, horticulture, maraichage, permaculture, etc.



Développement d'une agriculture péri-urbaine par et pour les habitants



Entreprises de transformation et de conditionnement des produits de l'agriculture / organismes de recherche

3. Améliorer la qualité de vie des habitants et des usagers du territoire

1. Vers des mobilités graduées

- Mettre en relation les pôles au sein du territoire grâce à de nouvelles infrastructures est-ouest (CDT), **type BHNS à Gonesse** reliant les RER B et D. Relier la ligne H du Transilien et la branche du RER B de Mitry-Claye? (*voir ci-contre*) Privilégier les complémentarités, les correspondances confortables pour les PMR.
- Favoriser le franchissement de l'A1 et des voies rapides, étudiées dans le cadre de la consultation internationale sur le devenir des autoroutes, du boulevard périphérique, et des voies rapides ou structurantes du Grand Paris.
- Développer les mobilités douces de manière à favoriser les déplacements vélos et créer peu à peu un maillage de pistes dédiées qui permettrait d'augmenter les déplacements locaux (15 à 30 minutes) non motorisés (CDT)

2. Environnement

- Adoucir la coupure territoriale créée par l'autoroute A1: créer un espace de transition planté?
- Créer des enjambements des grandes coupures territoriales, pour les habitants mais aussi pour la faune et la flore. Exemple des « écoducs » (ci-contre).
- Retraiter en priorité tous les espaces vacants en ville: friches urbaines, espaces vides non utilisés, pelouses et parkings dans les ensembles de logements collectifs. Ces espaces seront confiés à des associations d'habitants qui pourront les exploiter et les planter.

3. Services publics implantés de manière équitable et accessibles

4. Education

- Sensibilisation dès l'école primaire aux métiers liés à la nature. Biologie végétale et animale. Découverte des plantes, des insectes, etc. Jardins éducatifs.
- Enseignement agricole. Enseignement culinaire. Métiers de bouche
- Adaptation d'établissements professionnels existants aux nouveaux métiers

5. Santé

- Rôle des plantes dans la médecine. Créer un jardin de plantes médicinales.
- Rôle des animaux sur la santé des enfants et des adultes (« pet-thérapie »).
- Lutte contre les pollutions.



Hypothèses de prolongement du BHNS (ligne 20) pour relier les lignes radiales du RER et du Transilien (ligne H).



« Ecoduc » enjambant l'A50 aux Pays-Bas



Jardin potager éducatif à Oberschaeffolsheim (Alsace)



Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles de Milly la forêt

4. Mettre en valeur le patrimoine remarquable existant, agricole et urbain

1. Revaloriser le patrimoine comme facteur de rayonnement

- Patrimoine agricole

Anciennes fermes, moulins, distilleries, sucreries... Le patrimoine agricole est riche et souvent inexploité. Il peut retrouver une destination agricole ou para-agricole, voire touristique ou culturelle.

- Patrimoine artisanal et industriel

L'industrialisation à outrance continue à détruire les petites entreprises artisanales, qui laissent vacants de nombreux bâtiments. Sur l'image ci-contre un jeune entrepreneur va rénover un bâtiment artisanal pour y installer une brasserie de bière locale.

2. Pour les commerces, mettre en place les dispositifs du type «Cœurs de villes»

3. Faire des centres villes des laboratoires du « Vivre ensemble » (Voir propositions du Conseil de Développement de la Métropole du Grand Paris sur les centres villes)

4. Relier les projets en cours ou potentiels en créant des parcours culturels ou touristiques.

5. Lancer des « appels à concepts » pour les friches urbaines et d'activités (voir expériences allemandes) et densifier des îlots de reconquête.

6. Créer des chemins pédagogiques de la biodiversité et des actions citoyennes pour la développer « à deux pas de chez soi ».



Une partie de l'ancien moulin des Paillards, rue du Croult. - Garges-lès-Gonesse



Ancienne menuiserie au centre de Groslay,... transformée dans quelques semaines en brasserie par un jeune entrepreneur.



Ces bâtiments situés à 100m de la menuiserie ci-dessus sont promis à la démolition.

5. Transformer les tissus urbains existants

L'urbanisme du siècle précédent a produit des formes urbaines, cités et zones pavillonnaires, à l'image des produits industriels qu'il fabriquait: organisation « taylorienne » de l'espace, individualisation des espaces, mono-fonctionnalité.

Les règlements d'urbanisme communaux (PLU) entérinent souvent cet état de fait et empêchent ces tissus de se transformer, de s'hybrider, de se diversifier.

Ces lieux, qui disposent des voiries et des réseaux d'adduction, des transports collectifs et des équipements publics, constituent une immense réserve foncière qui pourrait accueillir une population parfois doublée. C'est le lieu où doit commencer la lutte contre la destruction des terres agricoles environnantes.

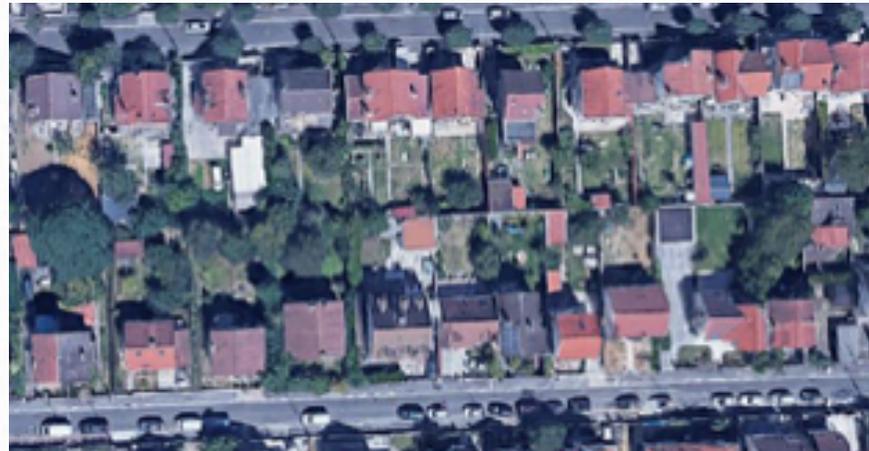
1. Création d'une charte urbaine du territoire (extrait)

- Alignement sur rue autorisé, voire demandé. Continuité du bâti.
- Construction en limite parcellaire (y compris fond de parcelle) autorisé, sur une hauteur limitée (respect de l'ensoleillement des voisins)
- Mixité des usages autorisée et favorisée (sauf nuisances graves): habitat, mais aussi commerces, bureaux, petites entreprises...
- Stationnement interdit sur la voie publique. Il doit être géré sur chaque parcelle (comme au Japon). En compensation, la largeur de certaines voies pourra être réduite.

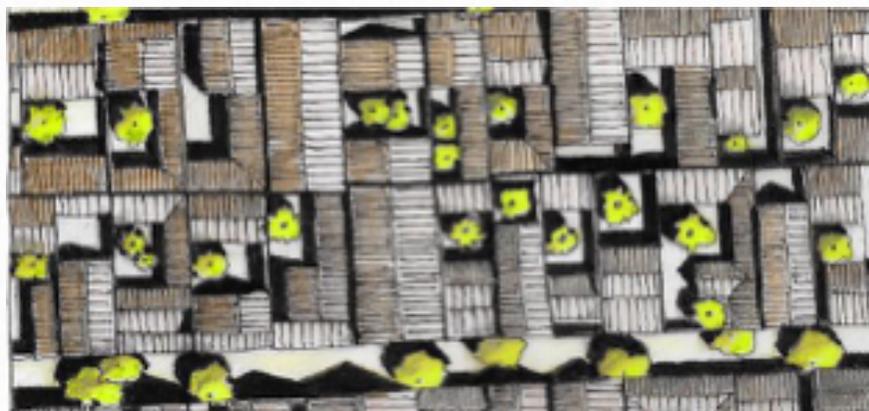
2. Renforcement d'un tissu artisanal lié aux métiers de la construction et de la rénovation. Isolation des bâtiments. Energies propres (solaire, éolien).

3. Faire des quartiers populaires des points forts en matière d'agriculture urbaine, en y associant les bailleurs sociaux. Gérer l'espace entre les logements collectifs; construire des parkings aériens.

4. Promouvoir l'utilisation de la terre crue dans les rénovations (Projet Cycle Terre de Grand Paris Aménagement / Sevran). Ancienne tradition de briqueteries sur le territoire, à promouvoir (briques de terre crue?)



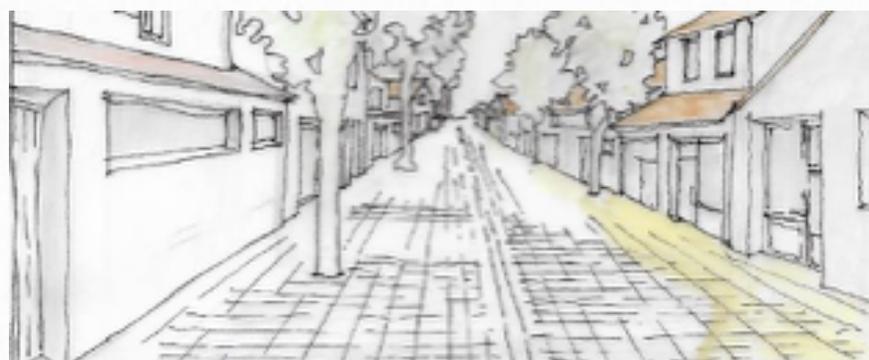
Avenues des Bleuets et des Coquelicots à Gonesse (image Google)



densification progressive des parcelles et développement de la pluralité des fonctions: habitat, artisanat, commerces,...) image Luc Dupont



Avenue des Bleuets à Gonesse (image Google)



alignement sur rue, suppression du stationnement sur la chaussée, mixité des fonctions: commerces, ateliers, bureaux... image Luc Dupont

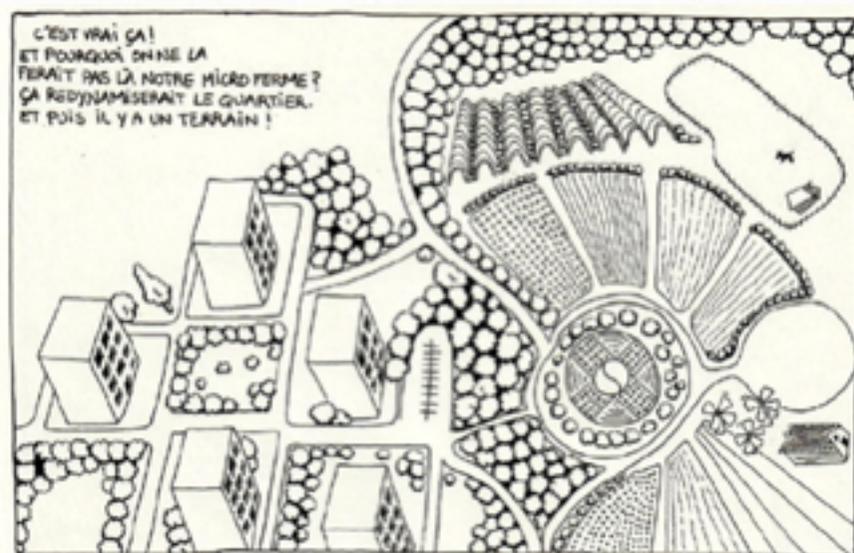
7

Charte proposée pour CARMA Pays de France

A l'instar des PNR voisins (Vexin et Oise-Pays de France), le projet CARMA Pays de France **propose** aux collectivités territoriales concernées une « charte » susceptible de guider certaines de leurs politiques publiques. Sans remplacer l'action locale de chaque commune, cette charte transcenderait les actions locales pour créer un projet d'échelle régionale et une identité commune.

1. **Défense prioritaire et absolue des terres agricoles, des forêts et autres espaces naturels:** le périmètre de ces espaces est sanctuarisé.
2. **Evolution vers une agriculture biologique du territoire:** cette évolution progressive, qui tend à re-développer la biodiversité sur le territoire, s'accompagne d'une transformation progressive des paysages pour leur redonner un caractère « rural » et attrayant. Réintroduction des haies, d'arbres, entretien des fossés, des zones humides, etc. Mise en valeur des rivières et de leurs bordures.
3. **Mise en œuvre d'un cycle alimentaire durable** à partir du recyclage des matières organiques avec du compostage et des expériences de production de bio-énergie.
4. **Développement des emplois socialement utiles, durables et accessibles aux populations locales, autour des productions agricoles, de leurs transformations, leur distribution et le recyclage des déchets organiques.** Il s'agit ici d'un axe majeur de développement économique de la métropole, de l'acquisition et du partage de savoir-faire.
5. **Mutualisation des moyens pour la formation des habitants aux nouvelles activités agricoles et para-agricoles, et leur appui par un centre de recherche partagé.**

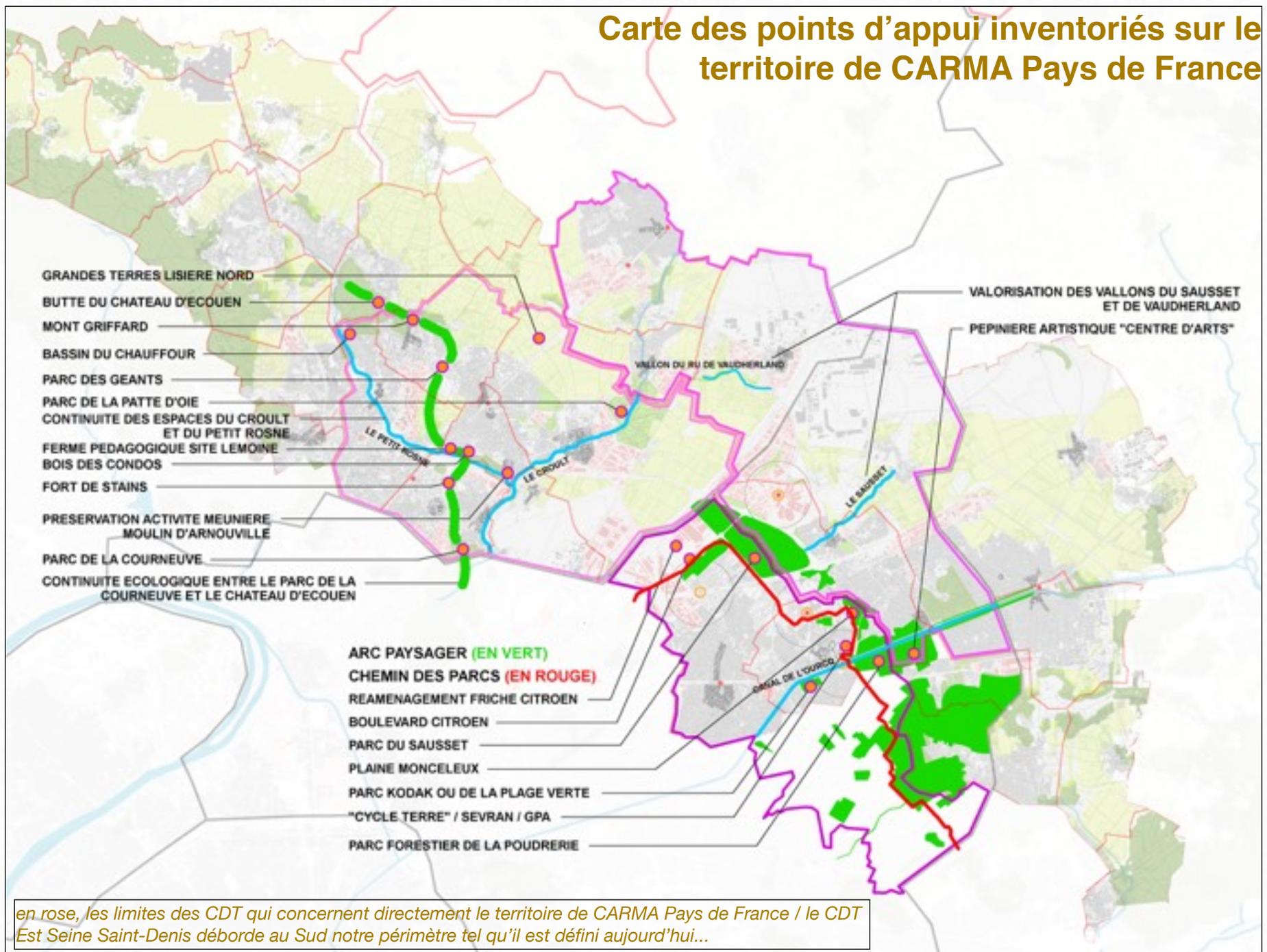
6. **Revalorisation des territoires périphériques résidentiels et d'activités** en adoptant des principes d'urbanisme et d'architecture prenant en compte le vivant et la place de la nature en ville, à l'écoute des habitants, des usagers et de leurs initiatives, favorisant les nouveaux matériaux écologiques mis en œuvre par des structures artisanales de construction, introduisant l'éco-conditionnalité des aides, etc.
7. **Attractivité touristique du territoire: Développement d'un éco-tourisme destiné en premier lieu aux habitants de la métropole.** Le nouveau « parc agricole et urbain » devient aussi un lieu de promenade, de loisirs, d'apprentissage et de découverte pour les citadins: le lieu qui leur manque avec la nature.



Dessin de la ferme urbaine du quartier prioritaire Bois du Château, à Lorient. DR Optim-ism

Exemples de projets en cours pouvant servir de points d'appui à CARMA Pays de France

Carte des points d'appui inventoriés sur le territoire de CARMA Pays de France



La mise en oeuvre du projet de territoire CARMA Pays de France ne peut se faire qu'à partir d'une connaissance fine et concrète du territoire, avec et à partir de ses habitants, qui en ont la connaissance, l'expertise et la pratique.

Nous pouvons d'ores et déjà inventorier les diagnostics qui ont été établis, et les premières actions mises en place: cf. carte ci-dessus. Nous avons noté en priorité les actions qui visent :

- à préserver et renforcer les continuités biologiques (trames vertes et bleues) et à rétablir la biodiversité, au sein même des espaces urbanisés ;
- à mettre en valeur le patrimoine existant, au service des habitants;

- à promouvoir des pratiques écologiques, notamment dans le domaine de la construction («Cycle terre» à Sevrans, par exemple) ;
- à favoriser les actions de formation et les actions culturelles destinées aux habitants;
- à améliorer les mobilités sur le territoire, notamment Est-Ouest.

Ces actions s'insèrent dans le tissu urbain construit de la périphérie parisienne; elles viennent compléter les actions de défense des terres agricoles, de transformation des pratiques agricoles et le développement des activités économiques qui y seront liées.

Un territoire d'innovation et d'apprentissage

- Nous avons déjà insisté dans le projet CARMA Gonesse sur le grand potentiel de Recherche-Développement qui peut se développer sur le territoire ; ce potentiel a été consolidé lors des derniers entretiens Carnot de R&D et des échanges avec l'Université de Paris 13, l'INRA et Agro Paris-Tech. Sa concrétisation devrait pouvoir se matérialiser sur certains espaces d'activités des communes du Tremblay, Villepinte ou Aulnay-sois Bois par exemple.

- CARMA Pays de France souhaite développer d'autres opportunités sur le territoire comme l'éducation informelle et la formation tout au long de la vie. Des politiques éducatives territoriales (c'est-à-dire émanant du territoire) mobiliseront les différents acteurs éducatifs dans une complémentarité entre l'éducation formelle (l'école, l'université, l'institut) et non formelle (champ des loisirs socioculturels ou sportifs, des médiathèques, des conservatoires, des expériences de terrain...).

- Non loin du territoire de CARMA Pays de France, l'agglomération Plaine Commune et Bernard Stiegler, philosophe, directeur de l'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Pompidou, ont lancé la démarche de « Territoire apprenant numérique » dans le but d'anticiper les transformations liées aux nouvelles technologies sur les questions relatives à l'avenir du travail, de l'économie contributive, de l'urbanisation, de l'éducation et de la recherche. Le monde rural et l'agro-écologie ont déjà été identifiés comme des leviers possibles de l'apprentissage. Les multiples facteurs d'entraide - besoin de survie / amélioration des conditions de vie - résurgence de savoir-faire anciens, amour du terroir, observation du paysage et de la nature....., sont autant de points d'appui pour une éducation informelle de qualité. En milieu rural, les individus ont de grandes capacités d'apprentissage et de transmission, qui semblent plus spontanées ou évidentes qu'en milieu urbain. Il faut tirer parti de cette opportunité qui convient parfaitement au territoire support du projet.

- Un Contrat Educatif Local (CEL) pourrait concrétiser une telle dynamique.



Logo de l'expérience conduite à Grenoble



Ecole Supérieure d'Agriculture Angers

8

Mise en oeuvre de CARMA Pays de France

UN DISPOSITIF COLLABORATIF DE MISE AU POINT

Le Projet de territoire CARMA Pays de France n'a de sens que s'il est prévu pour s'élaborer avec l'ensemble des parties prenantes, tout en restant ouvert à des dialogues régionaux et internationaux, du fait de son caractère exemplaire

Cela signifie notamment à titre d'exemple:

- Une sensibilisation des élus, des responsables associatifs et économiques, des agriculteurs et des habitants (des rencontres mensuelles); cela demande du temps, et c'est indispensable!
- Une stratégie foncière coordonnée tant au niveau agricole qu'urbain; cela vaut pour les questions réglementaires et pour l'intervention des divers opérateurs fonciers publics.
- La mobilisation d'un financement participatif pour enclencher une phase pré-opérationnelle
- Des Ateliers sur les axes et un groupe de pilotage transversal, avec des ressources techniques accessibles à tous
- Des démarrages immédiats d'opérations tests
- Un Forum permanent de projet itinérant se déplaçant dans les communes volontaires

La dimension régionale et internationale peut être mise en avant par des relations avec des projets similaires en Ile de France, et avec des opérations du même type dans l'Agenda Urbain Européen (voir programme URBACT)

L'UTILISATION DE PROCEDURES ADAPTEES

Le Ministère de la transition écologique et solidaire a lancé une procédure de « contrat de transition écologique ». Les 20 territoires qui expérimentent ces contrats en 2018 sont des territoires volontaires qui parient sur l'écologie comme moteur de l'économie, et qui ont choisi de s'engager dans un changement de modèle à travers la transition écologique. Pourquoi ne pas demander à bénéficier de cette procédure qui correspond tout à fait aux objectifs présentés?

D'autre part, on peut s'inscrire dans le cadre des PAT (projets alimentaires territoriaux) prévus par la loi du 13 octobre 2014; Un PAT vise à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux et de santé liés à l'alimentation.

Enfin la structure territoriale peut être un PTCE (Pôle Territorial de Coopération Economique. Les PTCE sont constitués par un ensemble d'acteurs de terrain qui s'associent autour d'un projet économique commun pour favoriser le développement territorial local : associations, coopératives, collectivités territoriales, entreprises classiques, universités, etc. Leurs domaines d'activité sont divers et adaptés à leur contexte local : éco-activités, emploi et sécurisation des parcours professionnels, alimentation et agriculture durable...). Cela doit se traduire par une mobilisation sans précédent débordant des cadres institutionnels et par la constitution d'un outil commun adapté et d'une gouvernance adaptée permettant la synergie des projets